

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), également Président de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), a présidé les 21 et 22 août 2024 aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé une série de consultations avec les acteurs clés du secteur financier camerounais. Il s'est ainsi entretenu avec l'Association Professionnelle des Établissements de Crédit du Cameroun (APECCAM), les Associations de consommateurs de produits et services financiers, ainsi que les Dirigeants des établissements de crédit.

Ces rencontres, qui font suite à celle du 7 août avec la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun (CDEC), avaient pour objectif d'échanger sur les modalités de transfert à la CDEC des avoirs en déshérence et autres fonds similaires détenus par les établissements de crédit. Le Gouverneur a souligné l'importance d'un dialogue constructif et transparent pour mettre en place un cadre réglementaire clair et sécurisé, garantissant la transparence, la traçabilité et la protection des intérêts des clients, tout en préservant la stabilité du système financier.

La BEAC, en tant que régulateur, réaffirme son engagement à accompagner la CDEC dans sa nouvelle mission et à favoriser une collaboration étroite entre tous les acteurs concernés. Un groupe de travail sera constitué afin d'élaborer une solution consensuelle qui permettra une mise en œuvre efficace des transferts.



**Le Gouverneur de la BEAC,
Président de la Commission Bancaire,**

Yvon SANA BANGUI